

Développement économique Matanie
États financiers
au 31 décembre 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats et actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 13
Annexes	14 - 15

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
305, rue de la Gare
C.P. 305
Matane (Québec)
G4W 3N2

T 418 562-0203

Aux administrateurs de
Développement économique Matanie

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Développement économique Matanie (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Matane
Le 19 mars 2024

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119539

Développement économique Matanie

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions gouvernementales		
MRC de La Matanie	631 667	602 000
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie - AEQ	237 342	285 138
Ville de Matane	200 000	200 000
Bureau d'accueil touristique	25 802	30 909
Services Québec	24 216	39 496
Fédération québécoise des municipalités	15 000	
Projet attractivité		65 087
Promotion touristique	12 681	6 151
Activités	46 110	
Projets spéciaux	29 624	
Autres produits	49 245	16 546
Amortissement de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles	4 452	9 864
	<u>1 276 139</u>	<u>1 255 191</u>
Charges		
Développement économique (annexe A)	505 635	357 285
Tourisme (annexe B)	300 626	362 073
Marketing et ressources humaines (annexe C)	121 461	68 220
Administration (annexe D)	178 283	298 994
Amortissement des immobilisations corporelles (annexe E)	7 116	12 531
	<u>1 113 121</u>	<u>1 099 103</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	163 018	156 088
Actif net au début	289 466	133 378
Actif net à la fin	<u>452 484</u>	<u>289 466</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Développement économique Matanie

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	163 018	156 088
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 116	12 531
Amortissement de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles	<u>(4 452)</u>	<u>(9 864)</u>
	<u>165 682</u>	<u>158 755</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et de l'apport reporté de fonctionnement		
Comptes clients et autres créances	5 742	22 874
Frais payés d'avance	(1 967)	863
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	29 358	(5 026)
Apport reporté de fonctionnement	<u>(37 342)</u>	<u>(85 138)</u>
	<u>(4 209)</u>	<u>(66 427)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	161 473	92 328
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations		<u>(3 022)</u>
Augmentation nette de l'encaisse	161 473	89 306
Encaisse au début	<u>372 232</u>	<u>282 926</u>
Encaisse à la fin	<u><u>533 705</u></u>	<u><u>372 232</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Développement économique Matanie

Situation financière

au 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	533 705	372 232
Comptes clients et autres créances (note 3)	31 457	37 199
Frais payés d'avance	3 462	1 495
	<u>568 624</u>	<u>410 926</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	10 533	17 649
	<u>579 157</u>	<u>428 575</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 5)	96 057	66 699
Apport reporté de fonctionnement (note 6)	26 981	64 323
	<u>123 038</u>	<u>131 022</u>
Long terme		
Apport reporté afférent aux immobilisations corporelles (note 7)	3 635	8 087
	<u>126 673</u>	<u>139 109</u>
ACTIF NET		
Non affecté	452 484	289 466
	<u>579 157</u>	<u>428 575</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Développement économique Matanie

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), fait la promotion de l'activité touristique dans la MRC de La Matanie et favorise le développement économique de la Matanie. Son but est d'offrir, le cas échéant, en partenariat avec d'autres personnes ou organismes, notamment du secteur privé, l'ensemble des services de première ligne aux entreprises, notamment par leur regroupement ou leur coordination, et assurer leur financement. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif du secteur public énoncées dans les chapitres SP 4200 à SP 4270 du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsque, et seulement lorsque, il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

L'organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers, et ce, tant pour les actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement que pour ceux qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats et, dans le cas d'un actif financier classé dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, l'annulation de toute réévaluation nette est présentée dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'une dépréciation est comptabilisée.

Développement économique Matanie

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Promotions touristiques, activités, projets spéciaux et autres produits

Les produits de promotions touristiques, d'activités, de projets spéciaux et les autres produits sont constatés à titre de produits lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que la prestation des services soit achevée, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Immobilisations corporelles (suite)

Amortissements

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Enseigne	20 %
Équipement informatique	55 %
Mobilier et agencements	20 %

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Développement économique Matanie

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes clients	2 829	370
Subventions gouvernementales à recevoir		
Organisme contrôlant	16 684	19 025
Autres	10 867	13 886
Taxes de vente à recevoir	1 077	3 918
	<u>31 457</u>	<u>37 199</u>

4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2023</u>		<u>2022</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Enseigne	806	288	518	650
Équipement informatique	27 782	23 144	4 638	10 278
Mobilier et agencements	9 370	3 993	5 377	6 721
	<u>37 958</u>	<u>27 425</u>	<u>10 533</u>	<u>17 649</u>

5 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	56 571	25 506
Salaires et vacances à payer	13 812	15 893
Charges sociales à payer	25 674	25 300
	<u>96 057</u>	<u>66 699</u>

6 - APPORT REPORTÉ DE FONCTIONNEMENT

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie - AEQ		
Solde au début	64 323	149 461
Montant encaissé au cours de l'exercice	200 000	200 000
Montant constaté aux résultats	<u>(237 342)</u>	<u>(285 138)</u>
Solde à la fin	<u>26 981</u>	<u>64 323</u>

L'apport reporté de fonctionnement représente des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

Développement économique Matanie

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

7 - APPORT REPORTÉ AFFÉRENT AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles correspond à une contribution de la MRC de La Matanie pour l'achat de l'équipement informatique.

Le solde de l'apport reporté afférent aux immobilisations corporelles se détaille comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	8 087	17 951
Amortissement de l'exercice	<u>(4 452)</u>	<u>(9 864)</u>
Solde à la fin	<u><u>3 635</u></u>	<u><u>8 087</u></u>

8 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'organisme est sous le contrôle de la MRC de La Matanie étant donné que cette dernière contribue financièrement à 51 % (53 % en 2022) de son budget de fonctionnement, qu'elle a le pouvoir de nommer les membres du conseil et qu'elle peut disposer de ses actifs.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions gouvernementales	631 667	602 000
Subventions gouvernementales - Projet attractivité		43 928
Subventions gouvernementales - Bureau d'accueil touristique		11 000
Promotion touristique	15	200
Autres	13 825	3 850
Charges		
Charges locatives	17 167	16 739
Sous-traitance		237

Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

9 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent de ses activités de fonctionnement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

Développement économique Matanie

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

9 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé, ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers, sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes de ventes à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Le solde des comptes clients et autres créances est géré et analysé de façon continue, et de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

Risque de crédit (suite)

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Encaisse	533 705	372 232
Comptes clients et autres créances excluant les taxes de vente à recevoir	30 380	33 281
	<u>564 085</u>	<u>405 513</u>

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Il n'y a aucun actif financier déprécié aux 31 décembre 2023 et 2022. Toutefois, certains actifs financiers non dépréciés sont en souffrance à la date des états financiers. Les comptes clients et autres créances en souffrance, mais non dépréciés, se détaillent comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Moins de 3 mois	1 495	370
Entre trois et six mois	1 334	
	<u>2 829</u>	<u>370</u>

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Développement économique Matanie

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

9 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement de montant autorisé suffisant. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 décembre 2023, les échéances contractuelles des passifs financiers sont de moins de six mois pour les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement.

10 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location à long terme auprès de la MRC de La Matanie pour la location de son espace à bureau, à verser une somme minimum de 15 911 \$.

Ce bail vient à échéance en décembre 2024 et comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle d'un an dont l'organisme pourra se prévaloir en donnant un préavis de six mois.

Les paiements minimums exigibles pour le prochain exercice s'élèvent à 15 911 \$ en 2024.

Développement économique Matanie

Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	ANNEXE D	
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	61 438	166 027
Support informatique	8 672	11 273
Charges locatives	20 869	23 567
Déplacements et représentation	7 392	12 459
Publicité	15 395	10 455
Réunions et congrès	3 459	7 099
Entretien	3 810	11 763
Assurances	2 885	3 749
Honoraires professionnels	40 746	33 333
Cotisations	2 988	3 867
Fournitures et frais de bureau	5 463	9 394
Télécommunications	4 438	5 379
Frais de banque et d'administration	728	629
	<u>178 283</u>	<u>298 994</u>

	ANNEXE E	
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Amortissement du mobilier et des agencements	1 476	1 836
Amortissement de l'équipement informatique	5 640	10 695
	<u>7 116</u>	<u>12 531</u>